



Fondation Marichette
pour que rien ne nous arrête

Rapport annuel
Juin 2019-avril 2020

Au cours de la dernière année, nos énergies ont été consacrées à la réalisation de trois objectifs :

- 1) Faire mieux connaître notre programme de bourses dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick de sorte à rejoindre celles à qui en ont plus besoin. À cette fin nous avons visité presque toutes les écoles polyvalentes et les campus du CCNB ainsi que les maisons de transition. Nous avons rencontré les conseillères et conseillers en orientation et les personnes responsables des services aux étudiants pour leur faire connaître l'existence des bourses et pour les informer de la clientèle-cible. Nous avons pu constater que nos bourses étaient peu connues et les personnes rencontrées se sont dites impressionnées par le montant de nos bourses mais surtout par le fait qu'elles sont renouvelables pour la durée du programme entrepris. La tournée a confirmé le besoin pour de telles bourses et a fourni une occasion de mieux faire connaître notre Fondation en particulier dans les régions du Nord où on n'avait jamais entendu parler de nous.
- 2) Mettre en place les conditions pour entreprendre une campagne majeure de financement permettant d'atteindre notre objectif de 2 millions \$. Nous avons commencé l'année en espérant lancer au printemps 2020 une campagne pour recueillir près de 1,5 million \$. À l'automne 2019, après l'examen d'une offre de service de la part d'une personne spécialiste de la sollicitation pour les organismes de bienfaisance, nous avons constaté la nécessité de mieux s'éduquer afin d'être prêtes à entreprendre un projet de cette envergure et à y investir des fonds. Finalement à la suite de deux rencontres avec M. Jean-Guy Vienneau qui nous a gracieusement fourni ses conseils, nous avons décidé de procéder par étapes et avons le 9 mars 2020 lancé un appel d'offres pour une étude de faisabilité. Or avant même de recevoir les offres, le COVID-19 avait déjà un impact sur le marché boursier et sur les possibilités d'attirer des dons substantiels. Nous avons donc décidé de reporter l'étude de faisabilité à une date qui reste à être déterminée.

- 3) Alimenter le fonds par des entrées régulières et augmenter notre visibilité en préparation de la campagne majeure de financement. Deux activités étaient prévues à cet effet : le déjeuner-causerie et la vente à l'encan d'œuvres d'art et objets décoratifs. Les préparatifs pour le déjeuner-causerie, pour lequel Mme Louise Arbour avait accepté notre invitation, allaient bon train et nous étions confiantes de vendre 300 billets pour la rencontre du 1^{er} mai 2020 quand il a fallu annuler en raison de la COVID-19. Nous avons prévu en tirer un revenu équivalent au montant de bourses que nous anticipons remettre pour la prochaine année académique, soit 25 000\$. La vente par encan en ligne (7 encans tenus entre le 29 septembre 2019 et le 16 février 2020) de plus de 200 objets donnés par 26 amies et amis de la Fondation a rapporté la somme nette d'un peu plus de 12 000\$. Bien que le revenu tiré de cette activité soit relativement peu élevé si on considère la somme de travail exigé, nous évaluons qu'elle a fourni l'occasion de mieux faire connaître notre Fondation et a préparé le terrain pour la campagne majeure de financement. Nous avons aussi obtenu de la publicité du fait de notre décision d'innover en reconnaissant un droit de suite aux artistes dont nous revendons les œuvres et à qui nous remettons une redevance de 5% sur le montant que nous avons recueilli pour l'oeuvre. Nous avons aussi fait des démarches auprès des salons funéraires pour organiser la collecte des dons in memoriam.

La Fondation Marichette est une jeune organisation et elle s'appuie presque exclusivement sur le bénévolat. La nécessité de s'éduquer avant de prendre des actions et de dépendre de la disponibilité des bénévoles crée des délais et engendre des frustrations parce que ça ne va pas toujours aussi vite qu'on le voudrait. Il faut toutefois noter que souvent il suffit de demander pour obtenir de l'aide ce qui a été le cas de Jacinthe Leblanc, Me Hélène Beaulieu, Marc Leblanc et Odette Snow qui nous ont gracieusement fourni des conseils de nature fiscale et juridique. C'est aussi le cas de Jean-Guy Vienneau mentionné ci-dessus.

Finalement, notre page web est sous révision et contribuera à donner une image plus dynamique et sera sécurisée ce qui facilitera le dépôt des candidatures aux bourses.